



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 08/10/2020

Votre annonce n°**20-123267** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93, 75, 92, 94**

Annonce No **20-123267**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) **NOM ET ADRESSES**

Ville d'Aubervilliers, Numéro national d'identification : Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue HENRI BARBUSSE, Point(s) de contact : Direction des Achats et de la Commande Publique, 93300, aubervilliers, F, Courriel : commandepublique@mairie-aubervilliers.fr, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.maximilien.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

I.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.maximilien.fr>

I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Fourniture de masques en tissu pour le grand public lavables – réutilisables, de masques chirurgicaux et FFP2 (ou KN95 ou équivalent), de masques avec fenêtre apparente et de gel hydro-alcoolique
Numéro de référence : DACP 04-20

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 33140000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Fournitures

II.1.4) **Description succincte :** Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de masques tissus (lavables), chirurgicaux, FFP2 ou KN95, de masques bouche apparente et gel hydro-alcoolique pour les services municipaux. L'accord-cadre intègre des prestations de services, à savoir le conseil, les démonstrations et ainsi que le service après-vente. L'accord-cadre est passé, pour l'ensemble des lots, à prix unitaires, lesquels seront appliqués aux quantités réellement exécutées, sur la base, d'une part, des prix du Bordereau des Prix Unitaires et des prix catalogues remisés pour les fournitures hors bordereau et d'autre part, à titre exceptionnel, sur la base des devis. Les fournitures, objet du présent accord-cadre, feront l'objet de bons de commande, susceptibles de varier dans la limite annuelle suivante, conformément aux dispositions des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique et ce pour les 4 lots: Montant minimum en euros H.T: Pas de minimum Montant maximum en euros H.T: Pas de maximum.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Consommables médicaux

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Masques tissu

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 33140000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : Aubervilliers

II.2.4) Description des prestations : Le détail des prestations du présent lot figure au Cahier des Clauses Particulières

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est conclu pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2021 et est renouvelable deux (2) fois, par reconduction expresse, par périodes successives d'un an, sans que sa durée totale puisse excéder trois (3) ans. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2023.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Consommables médicaux

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Masques chirurgicaux + FFP2 (ou KN95 ou équivalent)

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 33140000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : Aubervilliers

II.2.4) Description des prestations : Le détail des prestations du présent lot figure au Cahier des Clauses Particulières

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est conclu pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2021 et est renouvelable deux (2) fois, par reconduction expresse, par périodes successives d'un an, sans que sa durée totale puisse excéder trois (3) ans. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2023.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Consommables médicaux

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Gel Hydro-alcoolique

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 33741300

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : AUBERVILLIERS

II.2.4) **Description des prestations** : Le détail des prestations du présent lot figure au Cahier des Clauses Particulières

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est conclu pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2021 et est renouvelable deux (2) fois, par reconduction expresse, par périodes successives d'un an, sans que sa durée totale puisse excéder trois (3) ans. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2023.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Consommables médicaux

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé** : Masque avec fenêtre apparente

Lot n° : 4

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 33140000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : AUBERVILLIERS

II.2.4) **Description des prestations** : Le détail des prestations du présent lot figure au Cahier des Clauses Particulières

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est conclu pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2021 et est renouvelable deux (2) fois, par reconduction expresse, par périodes successives d'un an, sans que sa durée totale puisse excéder trois (3) ans. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2023.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Consommables médicaux

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

9 novembre 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 9 novembre 2020 - 12:01

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'Offre devra obligatoirement comporter les documents suivants (cf. article 4.2 du règlement de la consultation) : - l'Acte d'engagement - le BPU (Bordereau des Prix Unitaires) du lot concerné - les études de cas du lot concerné, dûment complétées, Ces documents n'ont aucune valeur contractuelle ; - le(S) catalogue(s) du candidat, uniquement dématérialisé (le renvoi à un site Internet aura pour conséquence de rendre l'offre non-conforme) assortis des prix publics auxquels seront appliqués la remise figurant au tableau des taux de remises sur catalogues ; - une note technique sur la base du cadre fourni nb pour l'ensemble des lots : Il est à noter que la fourniture des rapports d'essai est obligatoire, sans lesquels, l'offre du candidat ne sera pas analysée. - Les échantillons : devront IMPÉRATIVEMENT être fournis par chaque soumissionnaire. En l'absence d'un ou plusieurs d'entre eux, la candidature ne sera pas examinée et l'offre rejetée d'office, sans que le soumissionnaire puis prétendre à une quelconque indemnisation ou se targuer d'un quelconque préjudice. Les candidats devront faire parvenir leurs échantillons, au plus tard à la date limite de remise des offres à l'adresse suivante : magasin municipal, 72 rue Henri Barbusse, 93300 AUBERVILLIERS. Ils devront porter la mention : " échantillons pour l'accord-cadre fourniture de masques tissus (lavables), chirurgicaux, Ffp2 ou Kn95, de masques bouche apparente et gel hydro-alcoolique pour les services municipaux – lot x ". - Une note environnementale, pour tous les lots, sur la base du cadre fourni - Un R.I.B. L'Absence et/ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus pourrait avoir pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article L2152-2 du Code de la commande publique

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL, 7 rue Catherine PUIG, MONTREUIL, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL, 7 rue Catherine PUIG, MONTREUIL, F

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

8 octobre 2020

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 20101#0001

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011


Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 9 novembre 2020

Objet de l'avis : fourniture de masques en tissu pour le grand public lavables - réutilisables, de masques chirurgicaux et ffp2 (ou kn95 ou équivalent), de masques avec fenêtre apparente et de gel hydro-alcoolique

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 

[Imprimer](#) [Retour](#)

ACCR3961912



> [Informations légales](#)